

Verdict-Procès de Sosthène Munyamana, Cour d'Assises de Paris, Jour 27

Publié le 24 octobre 2025 sur le site d'Ibuka France

VERDICT de jeudi 23 octobre 2025, Jour 27

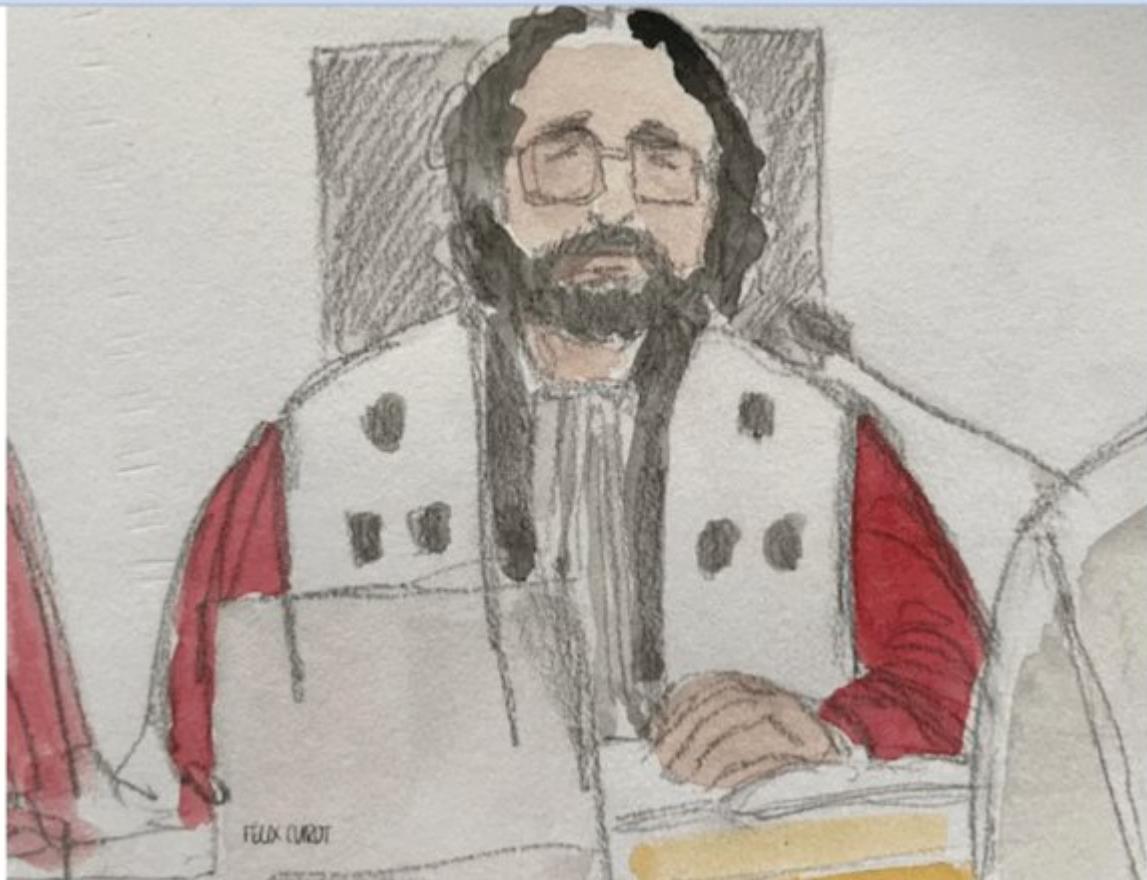
Avant les délibérations qui se prolongeront toute la journée à huis clos, la parole est donnée à l'accusé, Monsieur Sosthène Munyemana qui déclare : "Je vous ai dit sincèrement ce que j'ai vécu à Tumba. Mon sort est entre vos mains, j'ai confiance en vous. Je vous remercie".

Le Président indique que les débats sont clos. Le président fait retirer l'accusé de la salle d'audience. L'audience est suspendue à 9h13.

Après une longue délibération le verdict est rendu vers 22h50.

Monsieur Sosthène MUNYEMANA est déclaré coupable de crime de génocide contre les Tutsi et d'actes de préparation de ce génocide. Il est acquitté de toutes les autres infractions dont il était accusé. La Cour condamne Monsieur Sosthène MUNYEMANA à une peine de 24 ans de réclusion criminelle.

La feuille de motivation sur ce jugement signée ce 27 octobre 2025 est ci-jointe.



Le président Abassi - Dessin Félix Cuirot

Verdict-Procès de Sosthène Munyamana, Cour d'Assises de Paris, Jour 27

Publié le 24 octobre 2025 sur le site d'Ibuka France

<https://ibuka.etiennedelcambre.com/verdict-proces-de-sosthene-munyamana-cour-dassises-de-paris-jour-27/>